

REMISE AUX NOUVEAUX DÉTAILLANTS STOCKISTES - 2025

Valide du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025

Offerte aux détaillants qui stockent de nouveaux produits LP^{MD} SmartSide.^{MD}



LP apprécie les détaillants indépendants de matériaux de construction qui ont aidé LP à devenir un leader dans la fabrication de solutions de construction de haute performance et de matériaux de construction en bois d'ingénierie de haute qualité. C'est pourquoi LP offre les remises suivantes aux détaillants individuels qui stockent certains nouveaux produits de moulures et parements LP^{MD} SmartSide.^{MD}

FAMILLE DE PRODUITS	PRODUITS ÉLIGIBLES	TEXTURE	MONTANT DE LA REMISE DE BASE		REMISE ADDITIONNELLE POUR ACHAT D'UN CAMION PLEIN (camions pleins uniquement ; 1 camion maximum par texture)
			(12 unités maximum par texture ; 2 demi-lots comptent comme 1 unité complète)		
			Unité complète	Demi-lot	
	Tous les produits LP SmartSide apprêtés	Texture de cèdre	200 \$ CA chaque	100 \$ CA chaque	600 \$ CA par camion plein
		Fini lisse brossé	200 \$ CA chaque	100 \$ CA chaque	600 \$ CA par camion plein
		Stuc texturé	200 \$ CA chaque	100 \$ CA chaque	600 \$ CA par camion plein
	Tous les produits LP SmartSide avec finition ExpertFinish	Texture de cèdre	400 \$ CA chaque	200 \$ CA chaque	200 \$ CA par camion plein
		Fini lisse brossé	400 \$ CA chaque	200 \$ CA chaque	200 \$ CA par camion plein

Admissibilité : Cette remise aux nouveaux détaillants stockistes (« Remise aux nouveaux détaillants » ou « Remise ») est offerte aux détaillants (« Détaillant ») pour les succursales de détaillants (« Succursale de nouveau détaillant ») qui stockent de nouveaux produits LP^{MD} SmartSide^{MD} et LP^{MD} SmartSide^{MD} ExpertFinish^{MD} de parements et moulures, tels qu'identifiés ci-dessus (« Produits éligibles »). Les Produits éligibles excluent tous les produits LP^{MD} BuilderSeries^{MD}. L'achat de Produits éligibles doit être facturé entre le 1^{er} janvier 2025 et le 31 décembre 2025 pour être admissible à la Remise aux nouveaux détaillants. Pour être admissible en tant que Succursale de nouveau détaillant, le Détaillant ne doit pas avoir soumis de commande pour la même texture de Produits éligibles à livrer à la Succursale de nouveau détaillant avec des dates de facturation entre le 1^{er} janvier 2023 et le 31 décembre 2024.

Réclamation : Les factures à l'appui de chaque demande de Remise (« Réclamation ») doivent indiquer le nom du Détaillant, la date de la facture, la date de la livraison, le lieu de livraison, la description du produit, les quantités livrées et le prix payé. Le Détaillant doit soumettre chaque Réclamation sur le site [LPCorp.com/rebates](https://lpcorp.com/rebates) en fournissant toutes les informations demandées. Les Réclamations par la poste peuvent également être envoyées à LP Building Solutions, Attn : Sales Services, 1610 West End Avenue #200, Nashville, TN 37203. Toutes les réclamations doivent être reçues par LP au plus tard le **31 janvier 2026**. Les Réclamations effectuées après cette date ne seront pas honorées. Les Réclamations valides seront payées par chèque au nom du Détaillant dans un délai de 6 à 8 semaines. Tous les documents soumis dans le cadre d'une Réclamation deviennent la propriété de LP et ne seront pas retournés. Le Détaillant doit conserver une copie de toute Réclamation pour ses dossiers.

Conditions générales : Ce programme de Remise aux nouveaux détaillants est soumis aux présentes conditions générales et, en soumettant une Réclamation, le Détaillant accepte expressément ces conditions générales. Toutes les Réclamations sont soumises à un examen et à une vérification par LP. Il y a une limite d'une remise de base sur les unités complètes/demi-lots de Produits éligibles et une limite de 12 remises de base sur les unités complètes par famille de produits, par texture et par Succursale de nouveau détaillant. Deux demi-lots de Produits éligibles comptent comme une unité complète. Il y a une limite d'une Remise additionnelle pour achat d'un camion plein par camion plein et une limite d'une Remise additionnelle pour camion plein par famille de produits, par texture et par Succursale de nouveau détaillant. Chaque Réclamation peut inclure plus d'un Produit éligible, mais le total de la Réclamation ne peut pas dépasser ces limites. Cette Remise ne peut être combinée à aucun autre rabais ou remise. La Remise n'est pas offerte aux propriétaires occupants, aux constructeurs, aux distributeurs ou à toute autre personne qui n'est pas principalement engagée dans la vente de matériaux de construction directement à des utilisateurs finaux. Le paiement de toute Remise nécessite la présentation du numéro d'identification de taxes du Détaillant et d'une facture de vente valide. Toutes les Réclamations doivent être reçues par LP au plus tard le **31 janvier 2026**. Les Réclamations reçues après cette date ne seront pas honorées. Les Réclamations valides seront payées dans un délai de 6 à 8 semaines. Tous les documents et informations soumis dans le cadre d'une Réclamation deviennent la propriété de LP et ne seront pas retournés. LP n'est pas responsable des réclamations perdues, en retard ou mal acheminées parce que le Détaillant n'a pas rempli correctement les formulaires requis, ou en raison de problèmes techniques ou de problèmes liés au transporteur, ou pour toute autre raison indépendante de la volonté de LP. Les Réclamations illisibles ou incomplètes ne seront pas honorées. Les décisions de LP sur toute question relative à ce programme de Remise et au paiement de toute réclamation sont définitives. LP se réserve le droit de modifier ou de mettre fin à ce programme de Remise à tout moment et sans préavis. Cette offre n'est disponible que pour les Détaillants et les Succursales de nouveau détaillant ayant une adresse postale au Canada et est nulle là où la loi l'interdit ou la restreint. Le Détaillant est seul responsable de toutes les taxes locales, provinciales ou fédérales sur tout le paiement de toute Réclamation. Les soumissions frauduleuses seront refusées et pourront donner lieu à des poursuites en vertu des lois provinciales ou fédérales. Cette promotion est régie par les lois de la province de l'Ontario, sans égard aux principes de conflit de lois. Comme condition pour recevoir tout paiement en vertu de ce programme de Remise, le Détaillant accepte que tous les différends qui ne peuvent être résolus entre le Détaillant et LP et toutes les causes d'action découlant du programme de Remise aux nouveaux détaillants, de toute Réclamation ou des présentes conditions générales, ou qui y sont liées de quelque façon que ce soit, soient résolus individuellement, sans recours à une forme quelconque de recours collectif, exclusivement devant un tribunal situé en Ontario et ayant compétence. La responsabilité maximale de LP dans le cadre d'un tel différend est limitée au montant maximal de la Remise offerte dans le cadre du programme de Remise aux nouveaux détaillants. Le Détaillant renonce expressément à tout droit de réclamer des dommages-intérêts punitifs, accessoires ou consécutifs. Toutes les Réclamations sont assujetties à la politique de confidentialité de LP, qui se trouve à l'adresse <https://lpcorp.com/privacy-policy>.

Veuillez soumettre votre demande de Remise à [LPCorp.com/rebates](https://lpcorp.com/rebates). Pour plus d'informations, appelez le 800.334.3551.